



Accueil > Actualités > Développement économique



Nouvelle récompense pour MCA Finance (Angers)

J'aime

1

+

0

Tweet

M'abonner à la newsletter



Angers, 2 avril 2014. MCA Finance, société de gestion de portefeuille vient d'être récompensé pour la deuxième fois en 4 mois. La société angevine a reçu le premier prix de sa catégorie au Lipper Fund Awards 2014, prix décerné par l'agence de notation Thomson Reuters.

MCA Finance s'est imposé dans la catégorie Mixed Asset EUR Conservative Global pour la gestion sur trois ans de son fonds diversifié PBL Croissance, géré par Pierre-Yves Le Goff.

Cette nouvelle reconnaissance fait suite au [prix reçu en novembre dernier](#) pour la gestion de son fonds MCA Gestoblig décerné par L'Agefi.

Depuis 12 ans chez MCA Finance, Pierre Yves Legoff (DESS Finances – Université de Tours) a commencé sa carrière en tant que responsable gestion d'actifs pour le groupe Bellini (Caisse de retraite, Agirc et Arrco, institution de prévoyance de la presse et de la communication.) Chez MCA Finance, Pierre –Yves Legoff gère 8 Sicav et fonds communs de placement (FCP) d'un encours global supérieur à 70 millions d'euros.

Tous les marchés financiers

Créée en 1987, MCA Finance, une des très rares sociétés de gestion de portefeuille indépendante dans le grand ouest, intervient sur l'ensemble des marchés financiers (actions, obligations, optionnels, produits dérivés).

Détenteur d'un agrément général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), MCA Finance gère notamment les avoirs de ses clients au travers de SICAV ou FCP (Fonds Commun de Placement). Avec 350 millions d'actifs gérés sous mandat, MCA Finance est reconnu pour la pertinence de ses investissements par l'ensemble de la profession.

Dirigée par Patrick Creuzé, Catherine Dagorn et Michel Berson, MCA Finance emploie 12 collaborateurs et cible essentiellement une clientèle du Grand Ouest et de la région parisienne.

Le capital est détenu par ses fondateurs et cadres

Publié le 07 avril 2014 par [Paul Sovarin](#)

ACTUALITÉS

- Développement Durable Entreprise »
- Développement économique »
- Entreprise innovation »
- Evenement Entreprise »
- Implantation et immobilier entreprise »
- Legislation entreprise »

Loi Duflot 2013
0€ d'impôt pendant 9 ans.
Infos, conseils et simulations sur les lois de défiscalisation en 2013.

Simulation

GUIDE de la DÉFISCALISATION.fr

NAVIGATION

- Actualités »
- Dossiers »
- Événements »
- Portraits »
- Revue de presse »
- Les membres »
- Annuaire Entreprises »
- Forums »
- A propos »